

BUDGET 2023 : INDEXATION DES SALAIRES, DES RENTES et VOTE des POSTES :

LA MOBILISATION CONTINUE !

L'Assemblée du personnel, forte de plus de 500 personnes, qui s'est réunie au Palladium le 14 novembre a décidé de reconduire le mouvement de grève et confirmer ses exigences.

RASSEMBLEMENT et GREVE

de la fonction publique et du secteur subventionné le

JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

aux Canons, devant l'Hôtel-de-Ville (séance du Grand-Conseil)

dès 15h00 Début de la grève du personnel de l'Etat et du secteur subventionné

16h30 Accueil de la députation, tractage, vin chaud et musique

17h30 Prises de paroles

Eléments à l'appui des revendications du personnel :

- La décision du Conseil d'Etat du 8 novembre 2023 de finalement accorder une indexation de 1% à son personnel, décision saluée par le Cartel intersyndical, **mais encore totalement insuffisante** au regard de la perte de pouvoir d'achat subie ces trois dernières années ;
- Une étude de l'UBS montre que les salaires des secteurs privés et publics en Suisse seront en moyenne adaptés en 2024 de 1.9% pour le privé **et de 2.2% pour le public** ;
- Cette même étude constate que, malgré de telles indexations (1.9% ou 2.2%), **le pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses diminue encore**, car l'indice suisse des prix à la consommation **ne tient pas compte des hausses successives des primes d'assurance maladie** ;
- Les nouveaux postes prévus au budget, s'ils sont à saluer, ne correspondent pas aux besoins, notamment ceux dus à l'accroissement de la population, à la hausse des situations complexes et à la sous-évaluation des effectifs nécessaires dans de nombreux services.

Exigences confirmées par l'Assemblée du 14 novembre

- **Indexation des salaires, des rentes et des minima sociaux de 5%** (renchérissement et hausse des primes maladie, selon la revendication de l'Union Syndicale Suisse)
- **Des moyens indexés à l'évolution des coûts et des besoins** pour le secteur subventionné ;
- Une dotation en postes qui corresponde aux besoins de la population et des services et, au minimum le **maintien de tous les nouveaux postes prévus** dans le PB2024.